

PROJET ÉDUCATIF

École Sacré-Cœur, Iberville

2023-2027



Dépôt à la direction générale le 6 novembre 2023
Soumis pour adoption au CÉ le 7 décembre 2023

Table des matières

1. BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF	3
2. CONTENU DU PROJET ÉDUCATIF	3
3. DÉMARCHE COLLABORATIVE	4
3.1. LES CONSULTATIONS.....	7
4. MISSION, VISION ET VALEURS.....	8
4.1. NOTRE MISSION.....	8
4.2. NOTRE VISION.....	8
4.3. NOS VALEURS.....	8
5. CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT.....	9
5.1. ENVIRONNEMENT EXTERNE.....	9
5.1.1. <i>Population et territoire</i>	9
5.1.2. <i>L'école et sa communauté</i>	9
5.2. ENVIRONNEMENT INTERNE.....	9
5.2.1. <i>Portrait de la réussite des élèves</i>	10
5.2.2. <i>L'établissement</i>	10
5.2.3. <i>L'organisation des services</i>	11
6. ZONES DE VULNÉRABILITÉ ET ZONES DE FORCE	12
7. COHÉRENCE AVEC LE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE	13
8. ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES PROPRES À L'ÉTABLISSEMENT.....	13
9. PLAN D'ACTION.....	16

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement des orientations, des priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.

Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (le ministère de l'Éducation, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement), dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun.

2. Contenu du projet éducatif

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit remplir les conditions qui suivent :

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il doit faire face, notamment en matière de réussite éducative et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative;
 - Les cibles qui doivent être atteintes au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles;
 - La périodicité de l'évaluation du projet éducatif, déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire;
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)¹;
- Couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre en ce qui a trait à la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le ministère [...] (LIP, article 459.3);
- Assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

¹ Seulement pour les écoles et selon les exigences législatives en vigueur

- Dans l'analyse du contexte, notamment des résultats obtenus par l'établissement d'enseignement au regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, la pertinence d'une intégration de ces orientations et de ces objectifs dans le projet éducatif doit être évaluée. Dans le respect du principe de subsidiarité, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible, qui peut alors être différente de celle établie par le centre de services scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui figurent dans le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

3. Démarche collaborative

La démarche d'élaboration du projet éducatif 2023-2027 a été réalisée principalement en 4 étapes telles que présentées à la figure suivante :



Figure 1 - Étapes de la démarche d'élaboration du projet éducatif 2023-2027

Le comité pédagogique a été formé au printemps 2023 avec le mandat suivant:

- Participer à l'élaboration du projet éducatif (Avril 2022 à novembre 2023);
- Participer à la communication de l'avancement des travaux avec l'équipe-école (Avril 2022 à novembre 2023);
- Élaborer le plan d'action (Hiver 2024);
- Participer à la mise en œuvre du projet et du plan (2023 à 2027);
- Être le gardien de la vue d'ensemble de l'évolution de notre milieu pédagogique (2023 à 2027)

Le comité pédagogique est composé de :

Membres	Noms
Quatre enseignantes	Stéphanie Gay, Sophie Robitaille, Marie-Claude Vaillancourt, Kristelle Vallée
Deux professionnelles	Marie-Laurence Valin, psychoéducatrice et Sarah Villemure, orthophoniste
Une éducatrice spécialisée	Andréa Couture
Notre technicienne du SDG	Annie Grégoire
L'équipe de direction	Josiane Pépin-Leclerc, direction adjointe et Julie Palin, direction

Dans un premier temps, le comité pédagogique s'est assuré de s'approprier les orientations et les objectifs de l'ancien projet éducatif 2019-2023 de l'école Sacré-Coeur.

Le projet éducatif 2019-2023 avait pour orientations de favoriser la réussite de chaque élève en lecture et en écriture et d'assurer un milieu de vie sain et sécuritaire. Voici l'analyse des résultats au terme de quatre années qui ont notamment été marquées par la pandémie et tout ce que cela a impliqué (périodes de fermeture, obligation d'isolement ponctuel, ...).

Objectif 1	
À l'analyse de l'objectif	Augmenter le taux de réussite des élèves pour la compétence lire des textes variés.
D'après nos indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Les résultats de la compétence en lecture par niveau à chaque étape et à la fin de l'année - Le taux de réussite en lecture - Utilisation des portraits des dépistages RAI
Il apparaît que la cible	Augmentation de 1 % du taux de réussite des élèves pour la compétence Lire des textes variés
A été	N'a pas été atteinte. Le taux de réussite en lecture était de 96,9% en juin 2017 et est passé à 95,3% en juin 2022. Globalement, on observe que le taux de réussite en lecture a diminué de 1,3%.

Objectif 2	
À l'analyse de l'objectif	Augmenter le taux de réussite des élèves pour la compétence Écrire des textes variés.
D'après nos indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Les résultats de la compétence en écriture à chaque étape et à la fin de l'année - Le taux de réussite en écriture

Il apparaît que la cible	Augmentation de 1 % du taux de réussite des élèves pour la compétence Écrire des textes variés
A été	N'a pas été atteinte. Le taux de réussite en écriture était de 96,5% en juin 2017 et est passé à 93% en juin 2022. Globalement, on observe que le taux de réussite en écriture a diminué de 3,5%.

Objectif 3	
À l'analyse de l'objectif	Valoriser et promouvoir le sentiment d'appartenance des élèves et de la communauté éducative à l'égard de l'école
D'après nos indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre d'élèves qui participent aux activités parascolaires par année et par étape - Le taux d'occupation du gymnase pour les activités sportives parascolaires - Le nombre d'activités réalisées où les parents ont été invités - Le nombre d'activités réalisées en lien avec le sentiment d'appartenance par année et par étape - La diminution des conflits sur la cour
Il apparaît que la cible	Augmenter le nombre d'élèves et de parents participant à l'organisation d'au moins trois activités
A été	Impossible à vérifier étant donné le manque de données, notamment en lien avec la pandémie et l'impact de celle-ci sur les activités offertes.

Objectif 4	
À l'analyse de l'objectif	Faire bouger les élèves 60 minutes par jour Indicateur
D'après nos indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de minutes d'activités physiques par jour
Il apparaît que la cible	60 minutes par jour
A été	Impossible à vérifier formellement étant donné le manque de données, notamment en lien avec la pandémie et l'impact de celle-ci sur les activités offertes. Néanmoins, basé sur les impressions et l'offre d'activités actuelles, il est possible de prétendre que cet objectif a été atteint grâce aux moyens suivants: <ul style="list-style-type: none"> - Ajout d'animation sur la cour à chaque récréation; - Nombreuses activités sportives offertes le midi en lien avec le sport scolaire;

	- Nombreuses activités sportives organisées par le service de garde quotidiennement.
--	--

Au regard du bilan du projet éducatif 2019-2023 ainsi que des résultats de nos élèves en juin 2022, nous en sommes venus au constat que nos élèves réussissent globalement bien. Une analyse plus approfondie a toutefois orienté le présent projet éducatif vers les mêmes enjeux, mais en nuancant les objectifs, comme les prochaines sections tenteront de démontrer.



Tableau 1 - Calendrier des travaux du comité pédagogique et des consultations

Date	Travaux effectués
30 mars 2023	Présentation du mandat et formation du comité pédagogique
11 avril 2023	Précision du mandat du comité et bilan du projet éducatif 2019-2022
<i>Avril 2023</i>	<i>Consultation du personnel et du CÉ sur le bilan</i>
15 mai 2023	Analyse du portrait interne et des valeurs, identification des enjeux et planification de la consultation sur les valeurs
<i>Mai 2023</i>	<i>Consultation du sur les valeurs</i>
29 mai 2023	Élaboration des objectifs et indicateurs (Partie ½)
<i>Juin 2023</i>	<i>Consultation sur les objectifs et indicateurs (Partie ½)</i>
28 septembre 2023	Élaboration des objectifs et indicateurs (Partie 2/2)
<i>Octobre 2023</i>	<i>Consultation sur les objectifs et indicateurs (Partie 2/2)</i>

La gestion collaborative repose sur le travail d'équipe. « Se concerter, c'est mettre en action, de façon concrète, la collaboration². » La concertation vise la recherche d'un consensus dans la détermination des orientations, des priorités d'action et des résultats attendus du projet éducatif. Conformément à la LIP, chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'établissement et la réussite éducative. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des membres du personnel de l'établissement et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire³.

À chacune des étapes de la démarche d'élaboration du projet éducatif, de sa mise en œuvre et de son suivi, le service de garde fait partie intégrante des réflexions et des décisions concertées au sein de l'équipe-école.

3.1. Les consultations

Le projet éducatif doit émerger du milieu, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire.⁴ Les consultations, indiquées en italique dans le tableau 2, se sont faites tout au long de la démarche.

² Claude LARIVIÈRE (2001). « Les réseaux intégrés de services : fondements, définitions et modes d'organisation », dans *Guide pour soutenir le partenariat : entente CLSC-centres jeunesse*, Québec, Comité conjoint CLSC-centres jeunesse, p. 38.

³ LIP, articles 74 et 109

⁴ LIP, article 74

4. Mission, vision et valeurs

4.1. Notre mission

La mission de l'établissement est définie par la Loi sur l'instruction publique.⁵

- Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.
- Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif.

4.2. Notre vision

Nous travaillons à mettre en place les moyens nécessaires au développement des valeurs de l'école chez les membres du personnel, les intervenants, les élèves et leurs familles dans le but de mener nos élèves à la réussite de leur parcours scolaire et à leur plein épanouissement.

4.3. Nos valeurs

RESPECT

- Apprendre à exprimer adéquatement ses besoins;
- Développer sa conscience sociale et apprendre à mesurer l'impact de ses gestes et de ses paroles;
- Démontrer une ouverture sur les différences individuelles et la richesse de la diversité des caractéristiques personnelles de chacun.

ENGAGEMENT

- Agir ensemble pour promouvoir l'importance de l'école auprès des enfants;
- Valoriser l'effort et la persévérance dans le cheminement scolaire de l'enfant;
- Amener l'élève à s'engager et à s'investir dans l'utilisation des stratégies qui lui sont enseignées;
- Se mettre en action en comportement et en attitude pour atteindre un but.

COLLABORATION

- Contribuer à une communication bienveillante entre l'école, la famille, la communauté et les différents intervenants du milieu.
- Travailler et réfléchir ensemble pour atteindre un objectif.

⁵ LIP, article 36

5. Contexte dans lequel évolue l'établissement d'enseignement⁶

Dans cette section, nous faisons l'analyse de l'environnement externe et interne. Le contexte dans lequel l'école évolue et les principaux enjeux.

5.1. Environnement externe

Cette section présente le milieu dans lequel évolue l'école Sacré-Cœur, en présentant des caractéristiques de son environnement.

5.1.1. Population et territoire

L'école Sacré-Cœur est située à St-Jean-sur-Richelieu, dans le secteur Iberville, dans un quartier résidentiel que les différents indices définissent comme un milieu socio-économique favorisé. De nombreux parcs et espaces verts, ainsi qu'une piste cyclable, sont à proximité de l'école et la plupart des élèves se déplacent activement à pied ou à vélo pour venir à l'école.

5.1.2. L'école et sa communauté

L'école Sacré-Cœur a été construite en 1956 et agrandie en 2017, doublant pratiquement la capacité d'accueil. Les parents sont présents dans la vie scolaire de leurs enfants et participent activement aux différentes rencontres. Reprenant graduellement les habitudes suite à la pandémie, les parents sont de plus en plus amenés à s'impliquer lors d'activités à l'école. En 2023-2024, l'école compte 478 élèves incluant les enfants inscrits au programme Passe-Partout. Avec ses 26 classes, dont deux d'adaptation scolaire au 1er cycle, sept au préscolaire (quatre au régulier et trois en adaptation scolaire), et un service de francisation. Après quelques années où l'école n'atteignait pas sa pleine capacité d'accueil, en 2023-2024, tous les locaux sont occupés. Quelques élèves des territoires d'écoles avoisinantes sont accueillis à l'école Sacré-Cœur. La population ayant été en hausse dans les dernières années, principalement à cause du développement résidentiel du secteur environnant, semble maintenant plus stable. Les valeurs familiales sont au cœur de l'école tout comme les saines habitudes de vie, l'alimentation et le sport qui sont aussi mis de l'avant dans notre milieu. Divers organismes communautaires du réseau de la santé ou autres offrent leur collaboration à l'école en soutien aux élèves qui ont des besoins particuliers ainsi qu'à leurs familles.

5.2. Environnement interne

⁶ LIP, articles 37, 74, 97.1 et 109

Cette section présente l'analyse de la situation relative aux élèves et à leur réussite, au personnel de même qu'à l'organisation scolaire.

5.2.1. *Portrait de la réussite des élèves*

Les élèves de l'école Sacré-Cœur réussissent aux épreuves ministérielles au-delà des cibles du Centre de services scolaire, autant en 4e qu'en 6e année. Il en est de même pour la proportion d'élève ayant des résultats de 70 % et plus. Pour l'année 2022-2023, ce sont 83 % et plus de nos élèves qui obtiennent un résultat de 70 % et plus alors qu'en mathématiques cela représente 86 % de nos élèves. Pour ce qui est des échecs, pour la même année, environ 5 % de nos élèves ont obtenu un résultat inférieur à 60 % en français ou en mathématique (résultats disciplinaires, au sommaire). L'analyse des résultats des élèves avec un plan d'intervention (élèves des classes ordinaires seulement), démontre qu'en français 89 % sont en réussite (60 % et plus) et en mathématiques, cela représente 81%.

Ouvrant à la réussite des élèves, le service en orthopédagogie, le soutien en éducation spécialisée et les services professionnels concentrent leurs efforts auprès des élèves les plus vulnérables ou à risque autant au plan des apprentissages que du comportement.

Au plan du bien-être et du développement global de élèves, plusieurs activités sportives sont offertes, et ce durant toute l'année tant au service de garde qu'en parascolaire. D'après le sondage réalisé en mars 2023*, 97 % des élèves affirment participer à une ou des activités proposées par l'école. Le même sondage dévoile que pratiquement tous les parents (plus de 98 %) considèrent être bien outillés pour aider leurs enfants dans leur cheminement scolaire.

Un peu plus de 200 élèves sont inscrits au service de garde selon une fréquentation régulière dont une douzaine d'élèves EHDAA qui s'intègrent aux activités. L'inclusion est d'ailleurs bien présente au sein de toutes les activités de l'école.

*Sondage réalisé auprès des familles, des élèves ainsi que du personnel, par le Centre de services scolaire

5.2.2. *L'établissement*

À l'école Sacré-Cœur, l'utilisation de pratiques gagnantes est au cœur de la pédagogie. Plusieurs enseignants participent à des communautés d'apprentissages concernant notamment l'enseignement du français et l'utilisation des technologies en classe. Nous disposons de plusieurs Ipad ainsi que de portables dont plusieurs sont équipés d'un logiciel d'aide à la lecture et à l'écriture.

Plusieurs pratiques d'encadrement des élèves sont mises de l'avant par tout le personnel de l'école tels le soutien aux comportements positifs (SCP) et le plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Le code de vie met l'accent sur les bons coups misant sur l'enseignement explicite et en valorisant les comportements attendus.

L'équipe-école se concerta annuellement pour l'établissement de normes et modalités afin d'assurer une cohérence et une uniformité dans les pratiques évaluatives.

En 2023-2024, 81 personnes forment l'équipe-école. Celle-ci est composée de 37 enseignants, d'une directrice, d'une directrice adjointe, de sept professionnels et 34 employés de soutien. La section suivante présentera la répartition des professionnels de l'école. Quant à elle, l'équipe d'employés de soutien est composée de deux secrétaires, trois concierges, une technicienne en loisirs, cinq surveillantes d'élèves, huit éducatrices spécialisées et quatre préposées. Notre service de garde compte une technicienne et 11 éducatrices. Bien que les membres du personnel soient nombreux à l'école Sacré-Cœur, on remarque un attachement signifiant des intervenants envers le milieu ce qui amène une grande stabilité du personnel.

Tableau 4 - L'établissement en quelques chiffres

L'établissement en quelques chiffres	Précolaire	Primaire	SÉDG	Total
Nombre d'élèves	78	385	200	463
Nombre d'enseignants	8	29	-	37
Nombre de membres du personnel de soutien	5	17	12	34
Nombre de membres du personnel professionnel	2	2	-	4
Indice de défavorisation (IMSE)	2			
État budgétaire au 30 juin (équilibre, surplus ou déficit)	Équilibre			

5.2.3. L'organisation des services

L'équipe des services complémentaires de l'école est grande, elle soutient tant les classes ordinaires que les groupes en adaptation scolaire. L'équipe-école bénéficie de l'expertise et du soutien des professionnelles suivantes :

- 2,3 orthopédagogues

- 1,2 orthophonistes
- 0,6 ergothérapeute
- 1 psychoéducatrice
- 8 éducatrices spécialisées
- 4 préposées aux élèves handicapés

L'équipe des services complémentaires est présente pour soutenir la mise en place des pratiques universelles en salle de classe tout en apportant le soutien nécessaire aux élèves qui nécessitent des interventions plus ciblées. Nous misons sur le travail de collaboration entre les professionnelles et les enseignants ainsi que sur l'interdisciplinarité afin de considérer l'élève dans sa globalité et d'ainsi offrir des interventions adaptées et cohérentes.

En lien avec l'implantation de pratiques universelles et de travail en collégialité, le modèle de réponse à l'intervention est implanté à l'intérieur de l'école depuis plusieurs années maintenant, notamment au préscolaire et au premier cycle pour le développement des habiletés de littératie. L'équipe-école accorde une importance à la mise en place de pratiques universelles reconnues afin de favoriser la réussite éducative de tous, et ce, à tous les niveaux de l'éducation préscolaire et primaire.

6. Zones de vulnérabilité et zones de force

À la suite de l'analyse des résultats obtenus par les sondages réalisés auprès des élèves, des parents et des membres du personnel et à la suite de l'analyse des données concernant la réussite des élèves, le comité pédagogique a établi des zones de force et des zones de vulnérabilité afin de pouvoir bien cerner les objectifs du *projet éducatif 2023-2027*. Le tableau suivant présente les zones de force et de vulnérabilité relevées.

Tableau 2 - Zones de force et zones de vulnérabilité de l'établissement

Zones de force	Zones de vulnérabilité
<ul style="list-style-type: none"> • Intérêt et ouverture pour développer des pratiques pédagogiques basées sur les données probantes au sein de l'équipe • Stabilité du personnel, • Liens positifs entre les élèves et les adultes, • Bon taux de réussite des élèves en lecture, • Mise en place d'un système de soutien aux comportements positifs (Sacré-Quartz), • Offre variée d'activités parascolaire, • Service de garde inclusif qui offre des activités variées, • Valorisation de l'école par les parents. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mécanisme de partage des bonnes pratiques, • Arrimage entre les niveaux et entre les cycles, • Accueil des nombreux nouveaux élèves à chaque année (ILSS, adaptation scolaire), • Participation des filles aux activités sportives significativement moins élevée que la participation des garçons, • Communication au sein de l'école avec une équipe nombreuse, • Perception des élèves de ne pas toujours être entendus dans les situations difficiles.

7. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

Le comité pédagogique s'est assuré de s'approprier les orientations et les objectifs du *plan d'engagement vers la réussite 2023-2027* du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières.

Dans notre projet éducatif 2023-2027 de l'école Sacré-Cœur d'Iberville, il est possible de reconnaître plusieurs orientations du plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières.

Tout d'abord, notre 1er objectif, "Augmenter le % d'élèves rapportant se sentir bien à l'école" s'inscrit en cohérence avec l'orientation 2.1 du plan d'engagement vers la réussite qui propose d'augmenter le sentiment de bien-être et d'appartenance des élèves et du personnel.

De plus, on peut facilement faire un lien entre notre 2e objectif qui propose d'Augmenter le taux de participation aux activités sportives et l'objectif 2.1.1 du PEVR qui vise à "Augmenter le sentiment de bien-être et d'appartenance des élèves et du personnel".

Enfin, notre 3e objectif d'augmenter le taux de réussite en écriture à chaque niveau est directement en lien avec l'objectif 1.1.1 du PEVR qui vise à "Accroître la réussite des élèves".

8. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Cette section présente nos priorités d'action pour les prochaines années. Le tableau de la page suivante présentera le détail des enjeux, orientations, indicateurs et cibles dans le but de faire progresser nos élèves et notre milieu.

Une **orientation** permet à un établissement d'enseignement d'affirmer les intentions qui marqueront la réalisation de sa mission. Elle traduit ses priorités. Elle est rattachée à un enjeu et présente généralement les caractéristiques suivantes :

- Elle est introduite par un seul verbe d'action;
- Elle véhicule une idée maîtresse;
- Elle est claire et concise.

Un **objectif** constitue un engagement prioritaire de l'établissement d'enseignement pour la période couverte par le projet éducatif. Il énonce les changements précis et mesurables que l'établissement d'enseignement souhaite effectuer. Il est formulé sous forme de résultats perceptibles et significatifs pour les élèves, jeunes et adultes, et constitue la base de la reddition de comptes. Il présente généralement les caractéristiques suivantes :

- Il est introduit par un seul verbe d'action;
- Il véhicule une seule idée;

- Il précise la population étudiante ciblée;
- Il rend explicites les résultats visés.

Une **cible** est associée à un indicateur et désigne le résultat visé compte tenu de l'objectif. Elle est précise et normalement quantifiable, mais on peut fixer une cible qualitative lorsque la mesure s'avère inapplicable ou inappropriée. Il peut être justifié de déterminer des cibles intermédiaires pour certains objectifs en vue d'effectuer un meilleur suivi durant la période couverte par le projet éducatif.

Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cibles
Enjeu : L'école comme milieu de vie sain et sécuritaire ou Le bien-être physique et psychologique des élèves			
Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire	- Augmenter le % d'élèves rapportant se sentir bien à l'école (Sondage CSSDHR)	Réponses au sondage CSSDHR	2022:
		<ol style="list-style-type: none"> 1. % d'élèves rapportant se sentir bien à l'école. (Régulièrement) 2. % d'élèves rapportant se sentir entendus par un adulte de confiance lorsqu'ils dénoncent une situation. 3. % d'élèves rapportant avoir vécu une situation d'intimidation ou de violence. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. 73,9% 2. 77,9% 3. 28,1% 4. Donnée à venir en 2023
		Réponses au sondage école	Cible en 2027:
		<ol style="list-style-type: none"> 4. % d'élèves rapportant des indices d'anxiété ayant un impact sur leur fonctionnement scolaire et social. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Augmentation du % 2. Augmentation du % 3. Diminution du % 4. Diminution du %
	- Augmenter le taux de participation aux activités sportives.	Réponses au sondage CSSDHR	2022:
		<ul style="list-style-type: none"> - Taux de participation aux activités sportives - Taux de participation des différents profils d'élèves aux activités sportives (Résultat global et par genre) 	<ul style="list-style-type: none"> - 66 élèves /199 qui déclarent participer aux activités du sport étudiant (33%) - Parmi les élèves qui déclarent participer aux

*activités du sport
étudiant, 36,4% sont des
filles et 63,6% sont des
garçons
(24/102 filles et 42/97
garçons)*

- *112/199 qui déclarent
participer aux activités
organisées par l'école
(parascolaire) (56%)
(52/102 filles et 60/97
garçons)*
- *Parmi les élèves qui
déclarent participer aux
activités organisées par
l'école (parascolaire),
46,4% sont des filles et
53,5% sont des garçons.*

Cible en 2027:

- *Augmentation du taux
de participation des
filles aux activités du
sport étudiant*



Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cibles
Enjeu : La réussite de tous les élèves			
<i>Réussite des élèves en français</i>	<i>Augmenter le taux de réussite en écriture à chaque niveau.</i>	- Taux de réussite en écriture pour chaque niveau.	<i>2022: Taux de réussite en français, compétence écrire 1re année : 95,0% 2e année: 93,9% 3e année: 90,0% 4e année: 88,2% 5e année: 93,7% 6e année: 97,3%</i> <i>2027: Augmentation du taux de réussite pour chaque niveau.</i>

